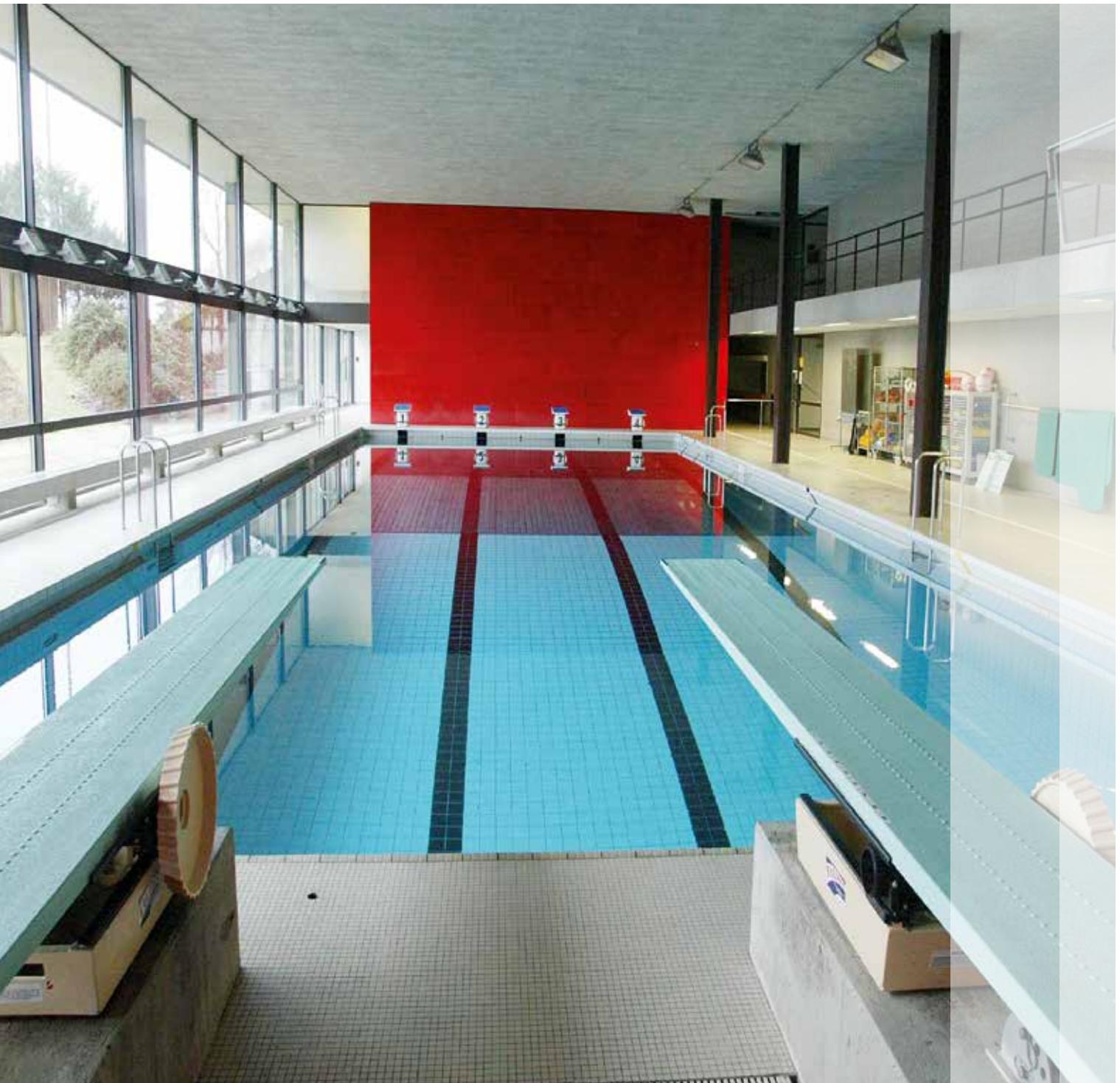


Installations sportives en Suisse: statistiques 2012

Rapport de synthèse



Installations sportives en Suisse: statistiques 2012

Rapport de synthèse

Lucerne et Rüschlikon, le 4 juillet 2013

Prof. Andreas Balthasar (Interface Politikstudien Forschung Beratung)
Oliver Bieri (Interface Politikstudien Forschung Beratung)
Birgit Laubereau (Interface Politikstudien Forschung Beratung)
Tobias Arnold (Interface Politikstudien Forschung Beratung)

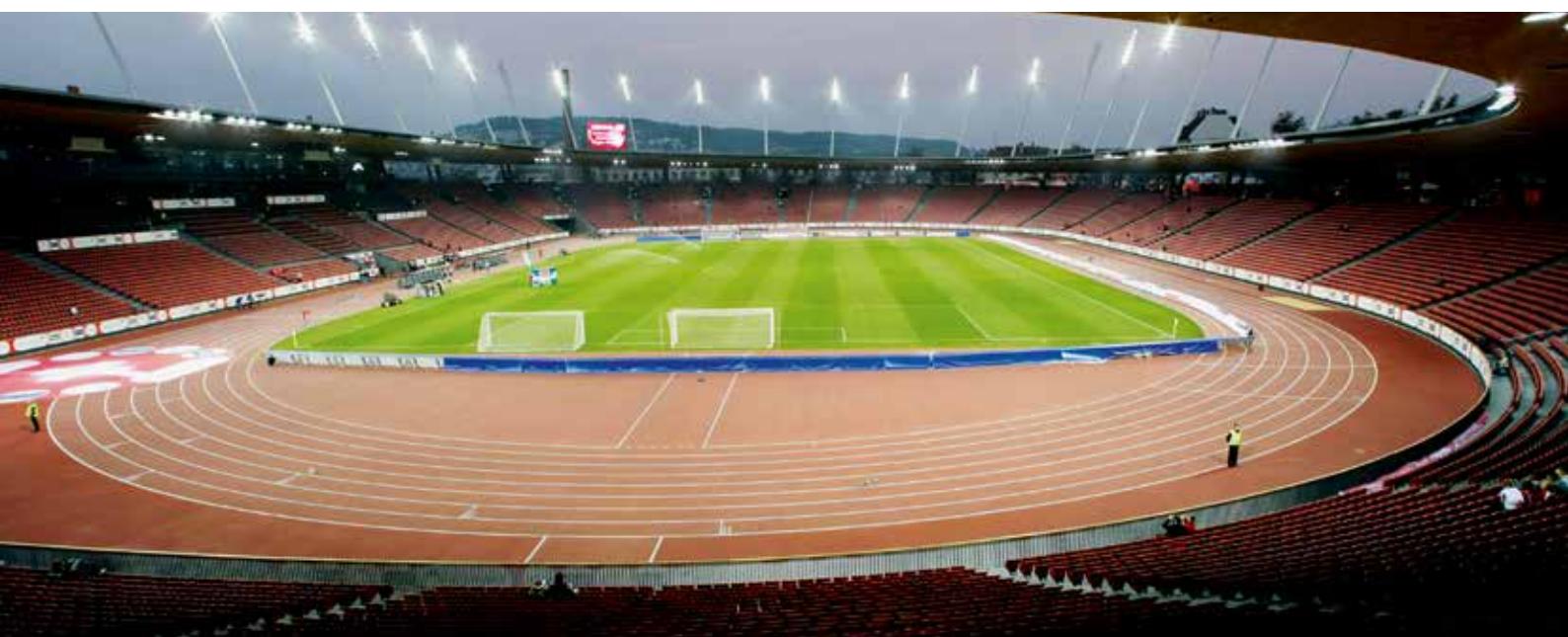
Heinz Rütter (Rütter+Partner)
Christian Höchli (Rütter+Partner)
Andreas Rieser (Rütter+Partner)

Prof. Jürg Stettler (Institut für Tourismuswirtschaft ITW, Hochschule Luzern)
Roger Wehrli (Institut für Tourismuswirtschaft ITW, Hochschule Luzern)

Sommaire

1. Introduction	3
2. Vue d'ensemble des résultats	4
3. Objectifs et méthodologie	7
4. Inventaire des installations sportives en Suisse	12
5. Données d'économie d'entreprise relatives à une sélection d'installations sportives	22
6. Conclusion et perspectives	24
Bibliographie	25

1. Introduction



Les autorités politiques et les administrations de la Confédération, des cantons et des communes dépendent de statistiques fiables pour, par exemple, définir une politique en matière d'installations sportives conforme aux besoins ou pour interpréter les habitudes sportives de la population suisse. C'est pour cette raison que l'Office fédéral du sport OFSPO et différents cantons ont décidé de financer le projet de recherche «Installations sportives: statistiques 2012». Ces statistiques visent à recenser toutes les installations sportives et équipements d'installations permettant une utilisation publique minimale régulière.

Ce projet a permis de répertorier environ 32 000 équipements d'installations sportives en Suisse en 2012. Les plus nombreuses sont les installations en plein air, telles que les terrains de football ou les pelouses de jeu (37 %). Avec 21 %, les salles de gymnastique et de sport sont également fortement représentées. Sept équipements sur 100 appartiennent au groupe des piscines (p. ex. bassins de natation ou installations de plongeon), alors que seul 1 % de tous les équipements recensés est consacré aux sports de glace. Le groupe «Installations sportives spécifiques», rassemblant un bon tiers de tous les équipements, couvre un champ très hétérogène de disciplines sportives, englobant aussi bien les sports de plage ou de tir que les sports équestres.

2. Vue d'ensemble des résultats

G 2.1: Structure des installations sportives en Suisse en 2012 par équipements

Equipements		Nombre	%
Installations en plein air		11736	36,7 %
Terrains de football	Pelouses gazonnées (de taille inférieure aux terrains de football aux normes)	2078	6,5 %
	Pelouses gazonnées (terrains de football aux normes)	1496	4,7 %
	Pelouses en gazon artificiel (de taille inférieure aux terrains de football aux normes)	170	0,5 %
	Pelouses en gazon artificiel (terrains de football aux normes)	155	0,5 %
Autres installations sportives en plein air	Terrains tous temps	2 650	8,3 %
	Installations d'athlétisme (avec anneau)	171	0,5 %
	Installations d'athlétisme (avec piste rectiligne non intégrée à l'anneau)	1 112	3,5 %
	Pelouses de jeu ¹⁾	1 585	5,0 %
	Terrains de jeu ¹⁾	2 319	7,3 %
Salles de gymnastique et de sport		6 779	21,2 %
Salles de gymnastique et de sport	Petites salles (moins de 12 x 24 m)	834	2,6 %
	Salles de gymnastique simples (au moins 12 x 24 m)	3 305	10,3 %
	Salles de gymnastique doubles (au moins 22 x 44 m, divisibles)	287	0,9 %
	Salles de gymnastique triples (au moins 27 x 45 m, divisibles)	347	1,1 %
Centres de fitness	sans différenciation supplémentaire	1 013	3,2 %
Autres salles de sport	Salles spéciales (salles de musculation/de sport de combat et de gymnastique)	872	2,7 %
	Salles d'escrime	19	0,1 %
	Salles de gymnastique artistique	8	0,0 %
	Salles de lutte	94	0,3 %
Piscines		2084	6,5 %
Piscines naturelles	Bains lacustres et fluviaux avec vestiaires et installations sanitaires	231	0,7 %
Piscines en plein air	Bassins non-nageurs	384	1,2 %
	Bassins de natation (moins de 25 m)	99	0,3 %
	Bassins de natation (au moins 25 m)	122	0,4 %
	Bassins de natation (au moins 50 m)	202	0,6 %
	Installations de plongeon	219	0,7 %
	Bassins récréatifs (bassins effervescents, thermaux, bien-être)	72	0,2 %
Piscines couvertes	Bassins non-nageurs	158	0,5 %
	Bassins de natation (moins de 25 m)	260	0,8 %
	Bassins de natation (au moins 25 m)	200	0,6 %
	Bassins de natation (au moins 50 m)	7	0,0 %
	Installations de plongeon	60	0,2 %
	Bassins récréatifs (bassins effervescents, thermaux, bien-être)	70	0,2 %
Installations de sports de glace		411	1,3 %
Installations avec patinoire	Patinoires naturelles	74	0,2 %
	Patinoires artificielles couvertes	106	0,3 %
	Patinoires artificielles en plein air	103	0,3 %
Installations de curling	Installations de curling couvertes	79	0,2 %
	Installations de curling en plein air	49	0,2 %

Equipements		Nombre	%
Installations sportives spécifiques		10979	34,3 %
Installations de sports aéronautiques	Pistes pour parachutisme et vol à voile ¹⁾	21	0,1 %
	Zones de départ pour deltaplane et parapente ¹⁾	41	0,1 %
	Zones d'atterrissement pour deltaplane, parapente et parachutisme ¹⁾	32	0,1 %
Installations de sports de plage	Terrains de sports de plage (beach volley ou beach soccer)	429	1,3 %
Installations de golf	Terrains de golf 9 trous	52	0,2 %
	Terrains de golf 18 trous	65	0,2 %
	Practices, putting-greens	127	0,4 %
Installations d'escalade	Installations d'escalade en plein air	84	0,3 %
	Installations d'escalade en salle	184	0,6 %
	Voies d'escalade ¹⁾	32	0,1 %
Installations de course à pied	Parcours fitness/Vita	331	1,0 %
	Pistes de cross-country/pistes finlandaises	249	0,8 %
Installations de sports sur roulettes	Parcs de skate ou installations de patinage inline/rink-hockey ¹⁾	271	0,8 %
Installations de cyclisme	Installations de cyclisme pour VTT/pistes de descente ¹⁾	115	0,4 %
	Vélodromes (en plein air ou en salle)	14	0,0 %
	Installations de BMX (pistes de BMX en plein air ou en salle)	21	0,1 %
Installations de sports équestres	Manèges ¹⁾	203	0,6 %
	Installations équestres sans manège ¹⁾	231	0,7 %
Installations de sports de raquette	Courts de tennis en salle	880	2,8 %
	Courts de tennis en plein air	4623	14,5 %
	Installations de squash (est répertorié le nombre d'installations et non le nombre de courts)	169	0,5 %
	Installations de badminton (est répertorié le nombre d'installations et non le nombre de terrains)	119	0,4 %
Installations de tir sportif	Installations de tir (300 m)	631	2,0 %
	Installations de tir (moins de 300 m)	320	1,0 %
	Salles de tir	160	0,5 %
	Autres installations de sports de tir (arbalète/arc)	143	0,4 %
Installations de sports nautiques	Installations d'aviron	34	0,1 %
	Installations de canoë	23	0,1 %
	Installations de voile et de planche à voile ¹⁾	60	0,2 %
	Autres installations de sports nautiques	94	0,3 %
Installations de sports d'hiver	Ski alpin, snowboard (installations/systèmes de pistes) ¹⁾ ²⁾	221	0,7 %
	Autres installations de sports d'hiver ¹⁾	259	0,8 %
Autres installations sportives spécifiques	Boccia/pétanque	344	1,1 %
	Installations de hornuss	161	0,5 %
	Installations de minigolf	236	0,7 %
Total		31989	100 %

Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

¹⁾ L'exhaustivité des données n'est pas assurée pour tous les cantons.

²⁾ Ce chiffre reflète le nombre ajusté de sites équipés d'un système de pistes. Pour une définition du site, des groupes, types d'installation et équipements, veuillez vous reporter aux pages 8 et 9 et au graphique G 3.1.

L'analyse de la répartition cantonale et communale des différentes infrastructures sportives permet, entre autres, d'établir les points suivants:

- Premièrement, il existe un lien clair entre la taille des communes et le nombre d'installations sportives ou d'équipements disponibles. Ce lien ne dépend généralement pas du type d'installation, mais de la demande de la population et probablement aussi de la taille des budgets publics.
- Deuxièmement, il ressort que les grandes infrastructures coûteuses, telles que les salles de gymnastiques triples, les grandes piscines couvertes ou les installations de sports de glace, sont plus nombreuses dans les zones à forte densité de population des agglomérations urbaines ou des centres régionaux que dans le reste du territoire suisse.
- Troisièmement, une plus forte concentration de piscines couvertes, d'installations de sports de glace ou d'installations de tennis peut être constatée dans les centres touristiques des régions alpines.

Outre la taille de la commune et la situation géographique, l'appartenance à une région linguistique joue également un rôle dans la répartition des installations sportives. Ainsi, par exemple, les salles de gymnastique et de sport sont plus répandues en Suisse alémanique qu'en Suisse romande ou au Tessin. En revanche, le nombre de terrains de football par habitant est plus élevé dans ces régions qu'en Suisse alémanique. En Suisse romande et au Tessin, il n'existe aucune installation de hornuss, mais environ cinq fois plus d'installations de boccia et de pétanque qu'en Suisse alémanique.

L'analyse sous l'angle de l'économie d'entreprise montre qu'en matière de coûts complets, les installations sportives équipées de bâtiments volumineux (salles de gymnastique et de sport, piscines, installations de sports de glace) sont considérablement plus onéreuses que les installations en plein air en raison de coûts d'investissement et, par conséquent, d'amortissements et de coûts de capitaux inhérents plus élevés. En ce qui concerne la consommation d'énergie, l'étude révèle, malgré le nombre limité d'informations disponibles, que les piscines et les installations de sports de glace sont de loin les plus énergivores du fait de la production d'eau chaude ou de glace. De même, les besoins énergétiques des équipements techniques auxiliaires ne doivent pas être sous-estimés, comme en témoigne la consommation des piscines en plein air alors qu'elles ne sont généralement pas chauffées. En revanche, les besoins en énergie des salles de sport sont, quant à eux, bien inférieurs.

Les statistiques sur les installations sportives constituent une mine d'informations permettant de répondre à de nombreuses questions dans les domaines des sciences du sport et de la santé publique ainsi que des sciences politiques. Ainsi, pour la première fois depuis 1986, des données sont disponibles pour la réalisation d'études détaillées et comparatives aux niveaux cantonal et communal.

Le présent rapport est une synthèse des statistiques 2012 sur les installations sportives:

Balthasar, Andreas; Bieri, Oliver; Laubereau, Birgit; Arnold, Tobias; Rütter, Heinz; Höchli, Christian; Rieser, Andreas; Stettler, Jürg; Wehrli, Roger (2013): Sportanlagenstatistik Schweiz 2012. Statistische Grundlagen mit betriebs- und energiewirtschaftlichen Vertiefungen, Lucerne/Rüschlikon.

Rapport intégral disponible (en allemand) sur:
www.ofspo.ch/sportanlagenstatistik

3. Objectifs et méthodologie



Quels sont les objectifs des statistiques 2012 sur les installations sportives?

Les dernières statistiques globales relatives aux installations sportives en Suisse, permettant également des différenciations aux niveaux cantonal, régional et communal, reposent sur des enquêtes réalisées en 1986 (OFS 1989). La nécessité de disposer de données actualisées, fiables et détaillées, répond à plusieurs raisons:

- Elles sont nécessaires aux administrations et autorités politiques fédérales, cantonales et communales chargées de mettre à la disposition de la population des installations sportives au niveau national et régional afin de définir une politique et de réaliser des investissements conformes aux besoins en la matière.
- Elles constituent des indicateurs clés pour l'analyse de l'importance économique du sport. Non seulement les installations sportives contribuent à hauteur de presque un quart de la valeur ajoutée brute du système sportif, mais il existe également de nombreuses interactions fonctionnelles avec d'autres domaines sportifs (Berwert et al. 2007; Rütter et al. 2011).
- Elles constituent une base fondamentale pour toute réflexion sur les corrélations entre les activités sportives et les nuisances environnementales. Le programme de surveillance «Observation du paysage suisse» de l'Office

fédéral de l'environnement par exemple attend des statistiques sur les installations sportives qu'elles fournissent des informations détaillées sur la situation, l'état d'aménagement et l'utilisation d'infrastructures sportives sur des surfaces non productives (OFEV 2008).

- Elles permettent également d'interpréter les habitudes sportives de la population. Un lien étroit entre l'accessibilité des installations sportives et les habitudes sportives de la population a ainsi pu être mis en lumière (cf. Martin-Diener 2008).

Dans ce contexte, un groupe de travail constitué de la société Interface Politikstudien Forschung und Beratung Luzern, de la société Rütter+Partner Rüschlikon et de l'Institut für Tourismuswirtschaft, Hochschule Luzern, a initié le projet de recherche «Installations sportives: statistiques 2012» financé principalement par l'Office fédéral du sport OFSPO. Différents cantons, l'association des communes LuzernPlus ainsi que l'Office fédéral de l'environnement ont également contribué financièrement à ce projet. Les travaux ont été soutenus par un groupe d'accompagnement constitué de représentants des domaines «Economie sportive» et «Installations sportives» de l'OFSPO, de représentants des cantons et des villes ainsi que de l'Association suisse des services des sports et de l'Association des communes suisses.

Le projet de recherche poursuivait trois objectifs principaux:

- Premièrement, établir une typologie complète des installations sportives avant de réaliser leur recensement.
- Deuxièmement, recenser la totalité des installations sportives en Suisse et étudier leur répartition aux niveaux communal, régional et cantonal afin de réaliser des études économiques, de prévention, de santé publique et de prendre des décisions en termes de politique du sport.
- Troisièmement, collecter par le biais d'études de cas les données clés en matière d'économie d'entreprise et d'énergie pour une sélection d'installations sportives typiques afin d'améliorer de manière ciblée les informations de base disponibles pour l'estimation de la valeur ajoutée brute et l'évaluation des aspects environnementaux.

Quels éléments ont été recensés?

Même pour le profane, le terme d'«installation sportive» est compréhensible sans aucune explication supplémentaire. En revanche, dans le cadre d'un recensement systématique des installations sportives, certaines précisions doivent être apportées. Il convient par exemple de préciser dans quels cas une piscine en plein air est considérée comme une installation sportive et dans quels autres cas elle est considérée exclusivement comme une infrastructure de loisirs, ou encore, si les remontées mécaniques doivent être recensées dans cette étude en raison de leur importance dans le cadre des sports d'hiver. Il importe également de déterminer si et dans quelle mesure les installations sportives privées, comme les courts de tennis des entreprises ou les pistes de bowling dans les bars et restaurants sont à prendre en compte dans le recensement.

Du point de vue de l'utilisation des infrastructures à des fins sportives ou, plus globalement, de l'encouragement de l'activité physique, il est important de recenser l'intégralité des installations sportives, indépendamment du fait qu'elles aient été construites ou entretenues exclusivement pour la pratique d'une activité sportive. Dans cette optique, et selon les résultats d'une enquête réalisée en 2008 portant sur les habitudes sportives de la population suisse (Lamprecht et al. 2008), toute infrastructure pouvant être utilisée pour des activités sportives, même si initialement elle n'a pas été construite à ces fins, doit être comptabilisée. C'est par exemple le cas des pistes cyclables, des chemins agricoles et des parcs (cf. Stettler et al. 2007 et Schad et al. 2008). Conformément à l'enquête Sport Suisse 2008 (Lamprecht et al. 2008), le cyclisme, la randonnée, la marche nordique, la natation, le ski, la course à pied et le fitness comptent parmi les activités sportives les plus populaires en Suisse. Dans le cadre de l'encouragement de l'activité physique auprès des

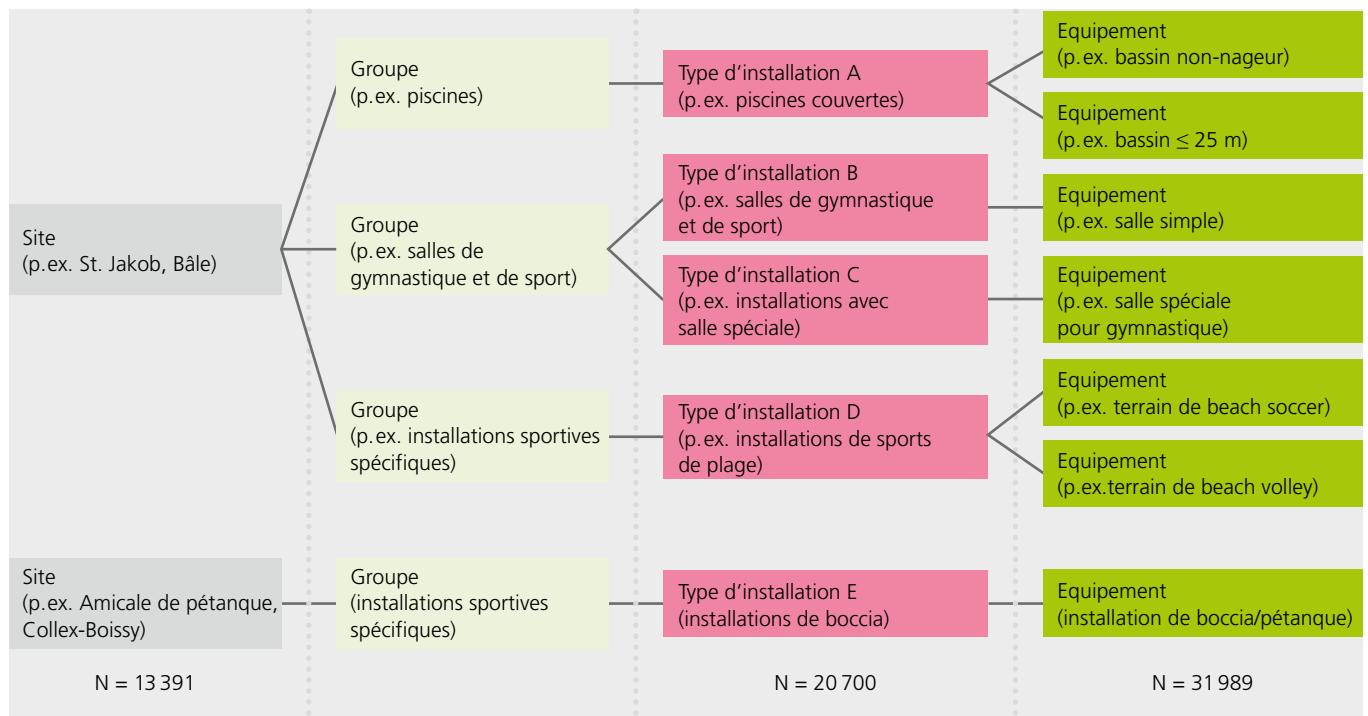
enfants, on peut également se demander si les terrains de jeux doivent être, en tant qu'«installations sportives pour les enfants», pris en compte dans le cadre d'un recensement national (Waldner Hilfiker et al. 2009).

Le terme d'«installation sportive» est utilisé de manière relativement large dans les statistiques 2012 sur les installations sportives. Cette acceptation n'englobe cependant pas les infrastructures n'ayant pas été principalement construites à des fins sportives ou d'encouragement de l'activité physique (p.ex. les pistes cyclables et les chemins de randonnée). Ces statistiques ont en principe pour objectif de recenser toutes les installations sportives ainsi que les équipements permettant une utilisation publique minimale et régulière. Outre les installations gérées et financées par les services publics, les statistiques prennent également en compte les installations sportives utilisées par leurs propriétaires à des fins commerciales. En revanche, les installations, telles que les pistes cyclables, les chemins de randonnée et les remontées mécaniques, pour lesquelles il existe une méthode de recensement plus appropriée que celle utilisée dans la présente étude, ne sont pas prises en compte.

Dans les statistiques 2012 sur les installations sportives, on distingue quatre points de vue différents, et, pour chacun d'eux, le terme d'«installation sportive» recouvre une réalité différente:

- **Equipements:** la collecte des données s'effectue au niveau des différents équipements: bassins de natation, locaux spéciaux, terrains d'une installation de sports de plage ou de boccia, etc. Les équipements constituent un groupe hétérogène présentant divers degrés de différenciation (allant de petites unités telles que les terrains de football ou les courts de tennis par exemple, jusqu'aux systèmes de pistes en passant par les salles de gymnastique simples à triples) en fonction du type de sport concerné. Les statistiques 2012 sur les installations sportives ont permis de recenser 31 989 équipements.
- **Types d'installation:** les installations sportives sont regroupées par types d'installations en fonction de leurs équipements. Ainsi, il est par exemple possible de déterminer à partir des équipements de piscine recensés s'il s'agit d'une piscine naturelle, d'une piscine en plein air ou d'une piscine couverte avec plusieurs bassins ou d'une combinaison de ces différents équipements. Par exemple, pour les piscines, on décompte 13 équipements pouvant se présenter seuls ou sous forme de combinaison. Les statistiques 2012 sur les installations sportives recensent 20 700 installations classées par types d'installation.

G 3.1: Typologie des installations sportives dans les statistiques 2012 sur les installations sportives



Source: graphique propre à l'enquête (enquête 2012).

- Groupes:** comme dans les «Principes de planification» publiés par l'OFSPO, les différentes installations sont classées dans cinq groupes selon des types ou des équipements spécifiques. Il s'agit des installations en plein air, des salles de gymnastique et de sport, des piscines, des installations de sports de glace et des installations sportives spécifiques. A l'exception de ces dernières, on peut partir du principe que les différentes installations sont composées de plusieurs équipements.
- Site:** lors du recensement, un formulaire répertoriant parfois plusieurs équipements a été rempli par site, c'est-à-dire par adresse d'installation. Les statistiques 2012 sur les installations sportives recensent 13 391 sites comme unités d'observation.

Dans ce graphique, deux exemples viennent illustrer la typologie des installations sportives ainsi que le «principe de site»:

- Exemple d'installation complexe:** l'installation sportive de St. Jakob à Bâle est un parfait exemple d'une grande installation multisports sur un site. En effet, elle comporte de nombreux équipements, tels que différents bassins de natation, une salle de gymnastique simple, une salle spé-

ciale pour la gymnastique, des terrains de beach soccer et de beach volley. Tous ces équipements peuvent être regroupés sous différents types d'installation, à savoir une piscine couverte, une salle de gymnastique et de sport, une installation avec une salle spéciale et une installation de sports de plage. Les types d'installation et, par conséquent, les équipements relèvent par exemple des groupes «Piscines», «Salles de gymnastique et de sport», et «Installations sportives spécifiques».

- Exemple d'installation simple:** l'installation de boccia de l'Amicale de pétanque à Collex-Bossy est une petite installation simple. Le site ne dispose que d'un seul équipement et il n'existe qu'un seul type d'installation dans le groupe «Installations sportives spécifiques». Pour ce type d'installation sportive, l'équipement (boccia/pétanque) est identique au type d'installation et ne peut être affecté qu'à un seul groupe d'installation.

Comment s'est effectué le recensement?

Les études réalisées ces dernières années (Stettler et al. 2007; Balthasar/Biebricher 2009) ainsi que les échanges menés avec tous les responsables cantonaux des installations sportives ont montré que de nombreux cantons disposaient d'informations concernant le parc d'installations sportives, sur lesquelles s'appuient les présentes statistiques. Par conséquent, une forme de collecte de données sur mesure a été développée en principe pour chaque canton.

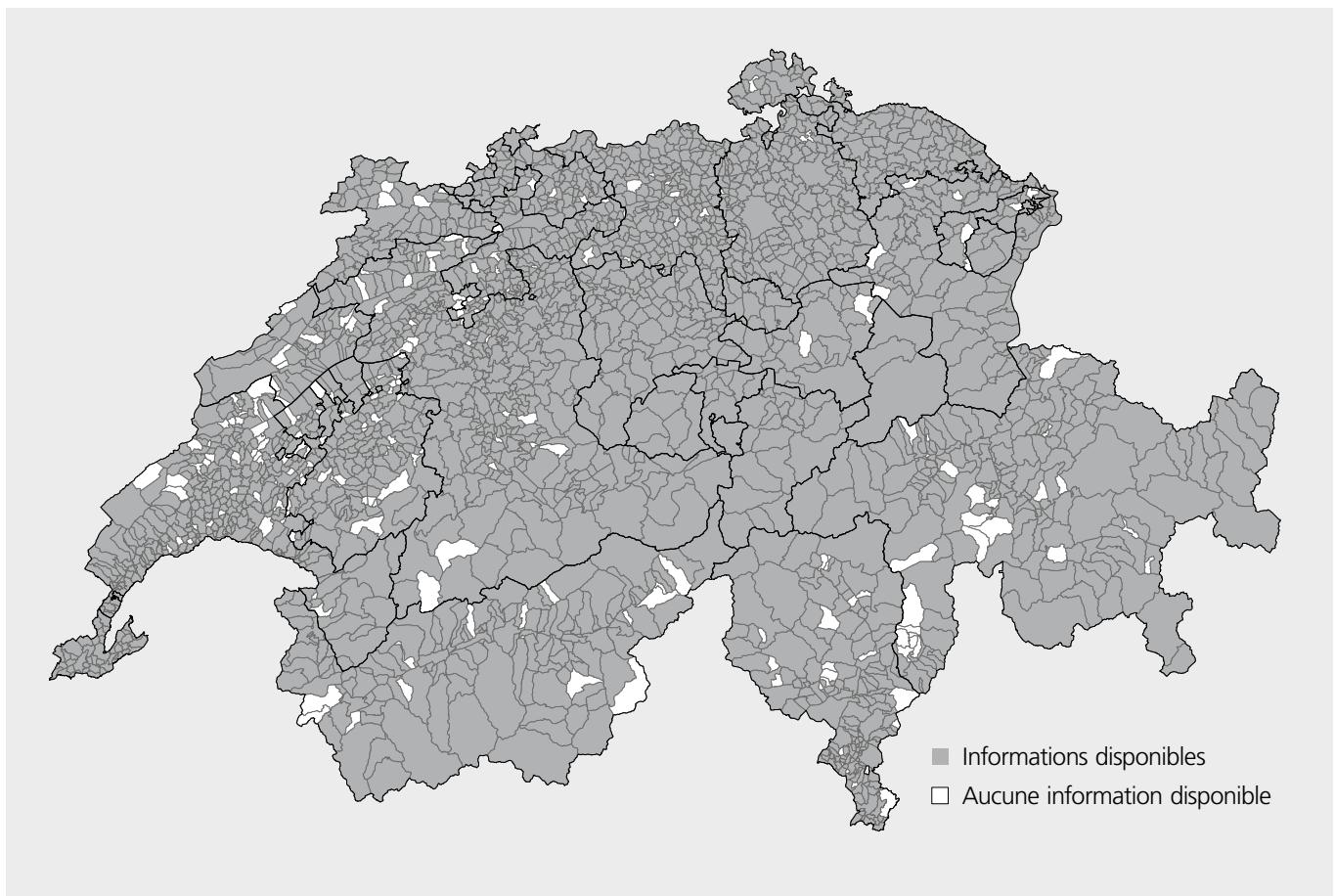
- Dans les cantons ne disposant d'aucunes ou de rares données détaillées sur les installations sportives au niveau communal, une enquête en ligne a été réalisée auprès des communes concernées en collaboration avec les responsables cantonaux. Toutes les communes des cantons de Soleure, de Schaffhouse, des Grisons, de Thurgovie et du Jura ont opté pour cette méthode. Les installations sportives de la plupart des communes des cantons de Berne, de Lucerne, de Schwytz, de Saint-Gall, de Vaud et du Valais ont également été recensées de cette manière. Certaines communes disposaient cependant de données qui ont pu être intégrées à l'inventaire.
- Quinze cantons disposaient d'informations de base sur la répartition des installations sportives. Si les cantons de Zurich, de Zoug, de Fribourg, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Tessin, de Neuchâtel et de Genève possédaient pour certains de nombreux systèmes de bases de données, les cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald, de Glaris, de Bâle-Ville, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures utilisaient quant à eux des listes électroniques regroupant les informations requises. Toutefois, certaines de ces données ne dénombrent pas toutes les installations sportives devant être recensées dans la présente étude.

Les données mises à disposition par les représentants des cantons et des communes ne permettaient pas en règle générale de recenser de manière fiable le nombre d'installations privées. Par conséquent, des informations complémentaires au niveau national sur les courts de tennis, centres de fitness, installations de badminton, salles d'escalade, terrains de golf ainsi que sur les installations de hornuss, de curling, de minigolf et de squash de nature privée ont été incluses dans l'étude.

Au total, des données de plus de 30 sources différentes ont été intégrées aux statistiques 2012 sur les installations sportives. Des informations de 2273 des 2495 communes suisses actuelles ont été collectées, ce qui correspond à un taux de couverture élevé de 91 %, toutes communes confondues. Le taux de couverture pour les communes d'au moins 2000 habitants atteint même 99 %. La carte suivante montre toutes les communes pour lesquelles des informations sont disponibles.



G 3.2: Carte des communes pour lesquelles des informations sont disponibles



Source: carte de l'enquête (enquête 2012).

Le recours à différentes sources d'informations s'explique essentiellement par des raisons pragmatiques et a ainsi permis un recensement national des installations sportives. Toutefois, la nécessité de synthétiser des informations issues de nombreuses sources différentes a influé sur la qualité des données. Il faut en effet prendre en compte que toutes les données ne se basent pas sur la même période de recensement et qu'elles ne partent pas de la même perception du terme «installation sportive». De ce fait, les données ont fait l'objet de nombreuses validations sur différents plans: exhaustivité, existence de doublons, plausibilité des contenus. On peut toutefois affirmer que le présent jeu de données présente deux avantages particuliers par le truchement de son approche théorique mais aussi pragmatique:

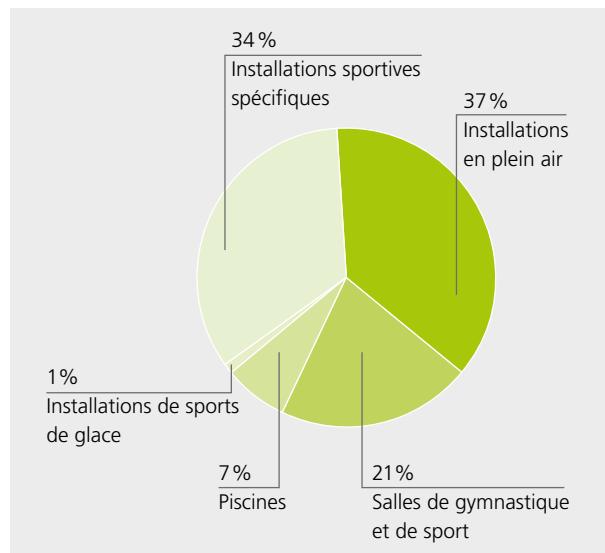
- Pour la première fois en Suisse, il a été possible de collecter, au niveau national, des informations globales sur un large éventail d'installations sportives. Pour la plupart de ces installations, la qualité des données peut être considérée comme bonne. Les domaines skiables constituent en revanche une exception: leur recensement avec la méthode sélectionnée s'est révélé difficile. Il en va de même de certaines installations sportives spécifiques dans le domaine des sports aéronautiques et nautiques.
- Les présentes données regroupent des informations très détaillées sur plus de 80 types d'équipements, permettant ainsi de mettre en lumière de manière différenciée la situation des installations sportives en Suisse. De plus, il est pour la première fois possible d'analyser des combinaisons d'équipements sur un site en termes de profils.

4. Inventaire des installations sportives en Suisse

4.1 Niveau national

L'inventaire des installations sportives a fait apparaître pour la Suisse en 2012 environ 32 000 équipements sportifs.

G 4.1: Répartition des équipements par groupes

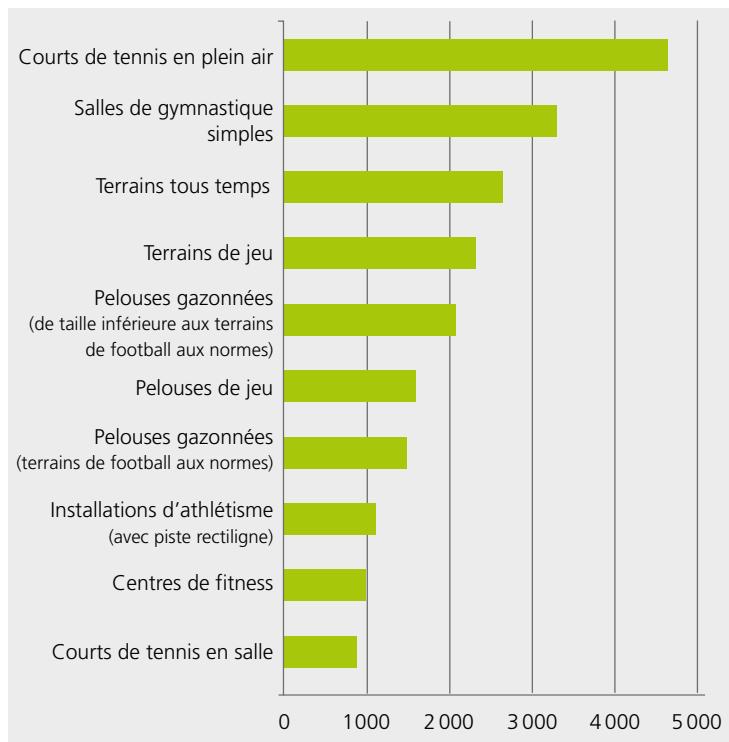


Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

Le graphique montre que les installations en plein air (37 %) sont les plus nombreuses. Il s'agit en particulier des terrains de football, des terrains tous temps et des installations d'athlétisme. Les installations sportives spécifiques (34 %) ainsi que les équipements du groupe «Salles de gymnastique et de sport» (21 %) sont également bien représentés. Sept équipements sur 100 appartiennent au groupe des piscines (p. ex. bassins de natation ou installations de plongeon), alors que seul 1 % de tous les équipements recensés est consacré aux sports de glace. Le groupe «Installations sportives spécifiques» couvre un champ très hétérogène de disciplines sportives et comprend aussi bien des installations de sports aéronautiques que des installations de cyclisme et d'équitation ou de sports d'hiver.

Globalement, les courts de tennis en plein air constituent les installations sportives les plus répandues en Suisse (4623 installations). Le graphique suivant montre les 10 équipements les plus fréquents. Les salles de gymnastique simples occupent la deuxième place avec 3305 installations en Suisse en 2012. Les terrains tous temps (2650), les terrains de jeu (2319), les pelouses gazonnées aux dimensions inférieures à celles des terrains de football aux normes (2078), les pelouses de jeu (1585), les terrains de football aux normes (1496), les installations d'athlétisme avec piste rectiligne (1112), les centres de fitness (1013) ainsi que les installations de tennis en salle (880) sont également très répandus.

G 4.2: Les dix équipements les plus fréquents en Suisse



Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

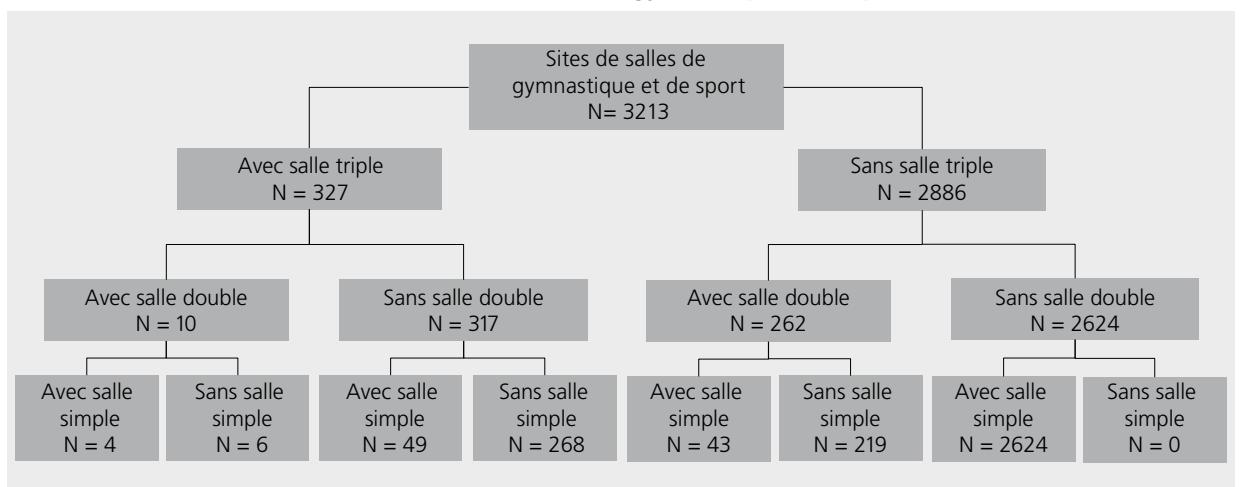
Installations en plein air

Comme mentionné précédemment, au total plus de 2000 pelouses gazonnées d'une taille inférieure à celle d'un terrain de football aux normes ont pu être identifiées. Les pelouses gazonnées aux normes (64×100 m) sont un peu moins fréquentes. Dans la catégorie des pelouses en gazon artificiel, les terrains de taille inférieure aux dimensions aux normes sont également les plus nombreux. Au total, toutes les pelouses en gazon artificiel représentent moins de 10 % de tous les terrains de football. Outre les terrains de football, il existe en Suisse plus de 2600 terrains tous temps (terrains en dur) et presque 1300 installations d'athlétisme. Parmi ces dernières, celles dotées de pistes rectilignes prédominent. Seuls un peu plus de 10 % des installations sont équipés d'anneaux.

Salles de gymnastique et de sport

Sur toute la Suisse, des salles de gymnastiques et de sport sont présentes sur plus de 3213 sites. 2624 d'entre eux (82 %) disposent de seulement une ou plusieurs salles de gymnastique simples. 219 sites sont équipés uniquement de salles de gymnastiques doubles et 268 uniquement de salles de gymnastiques triples. Pour les sites restants, il s'agit de différentes combinaisons de ces types de salle. Sur 49 sites, des salles triples sont combinées avec des salles simples et, sur 43 sites, des salles doubles sont associées à des salles simples. Enfin, six sites présentent des salles doubles et triples et quatre sites une combinaison de salles triples, doubles et simples.

G 4.3: Sites avec différentes combinaisons de salles de gymnastique et de sport



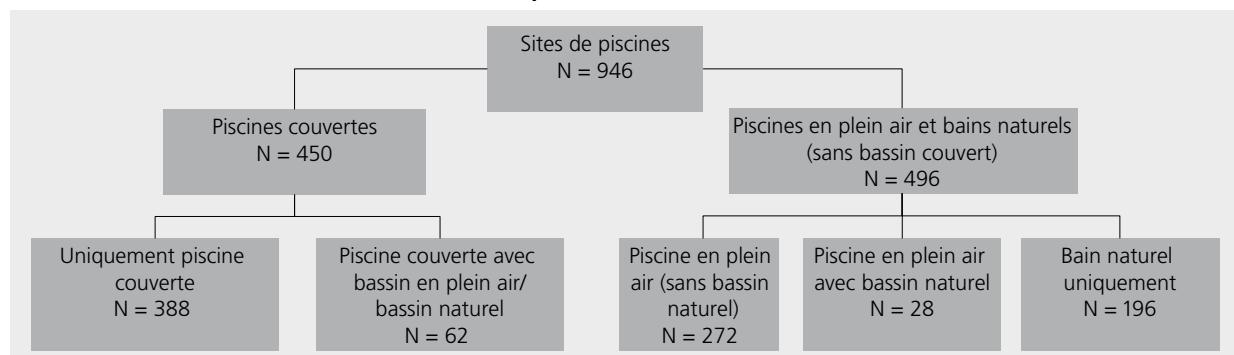
Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012).

Piscines

En 2012, on dénombrait 2084 équipements de piscine répartis sur 946 sites. Le graphique suivant montre qu'il existe en Suisse 496 piscines en plein air et bains naturels sans bassins couverts et 450 piscines couvertes. Les plus fréquentes sont les piscines couvertes sans accès à un bassin en plein air ou bassin naturel ainsi que les piscines exclusivement en plein air sans accès à des eaux naturelles. Outre les 196 bains naturels situés sur un lac ou une rivière, il existe 28 piscines permettant de se baigner aussi bien dans un bassin de natation que dans des eaux naturelles.

Si l'on observe les combinaisons des différents équipements de piscines couvertes dans le détail, il en ressort que ces dernières disposent le plus souvent d'un bassin de natation de taille petite ou moyenne. Ainsi, presque la moitié des piscines couvertes sont dotées d'un petit bassin de natation (moins de 25 m), un peu moins d'un cinquième ne sont constituées que d'un bassin de taille moyenne (au moins 25 m) et plus de trois quarts de toutes les piscines couvertes ne possèdent pas de bassin non-nageur.

G 4.4: Sites avec différentes combinaisons de piscines



Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012). Cette répartition ne tient pas compte des installations de plongeon, des bassins non-nageurs et des bassins récréatifs.



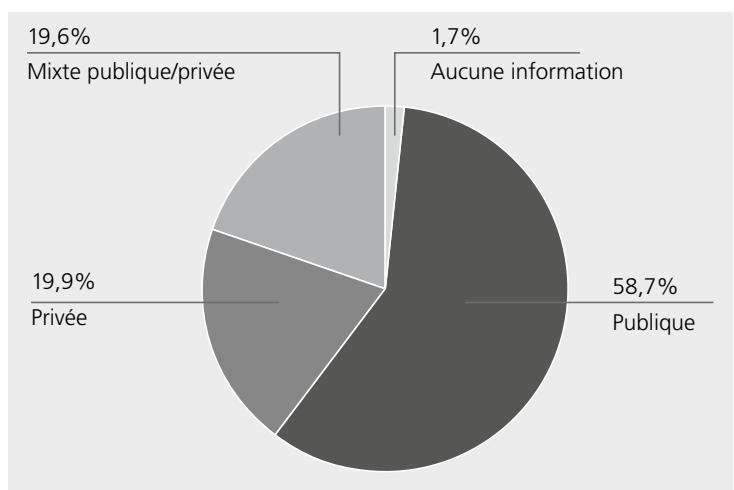
Installations de sports de glace

Les patinoires artificielles constituent les installations de sports de glace les plus représentées en Suisse. Il a été possible d'en dénombrer plus de 200. Environ la moitié d'entre elles sont couvertes. Dans le cas des installations de curling, les installations couvertes constituent clairement la majorité. La totalité des 411 équipements identifiés est répartie sur 308 sites.

Forme juridique des installations sportives

Les informations relatives à la forme juridique des installations sportives permettent de déterminer la proportion en % des trois différentes formes juridiques existantes: «Publique», «Privée» et «Mixte publique/privée». Le graphique permet de voir que presque 60 % de toutes les installations sont publiques. Un cinquième est géré de manière privée et un cinquième via un partenariat public/privé. Conformément aux attentes, on peut noter que le statut public s'applique principalement aux salles de gymnastique et de sport, aux piscines, aux installations de sports sur roulettes (installations de skate) et aux terrains de sports de plage. Les centres de fitness, les installations de squash, de hornuss et de golf sont quant à eux le plus souvent privés. Les centres de fitness sont pour plus de 80 % exploités de manière strictement privée sans participation des institutions publiques.

G 4.5: Part des installations publiques et privées pour les 7361 sites



Base: 13 391 sites équipés d'installations sportives (enquête 2012). Ont été comptabilisés: 7361 sites dans les cantons ayant participé à l'enquête en ligne, ainsi que les sources de données nationales et privées complémentaires.

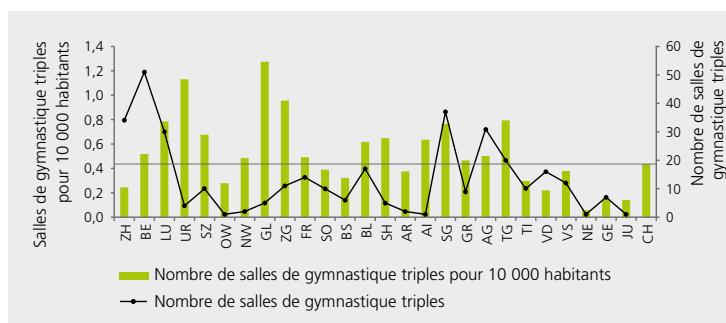
4.2 Niveau cantonal

Dans le cadre de la répartition des installations sportives par canton, l'enquête a fait ressortir des différences parfois considérables.

Salles de gymnastique et de sport

Pour le sport organisé, les salles de gymnastique triples multisports revêtent une importance toute particulière. Il existe actuellement 347 de ces salles dans toute la Suisse, ce qui correspond à 23 000 habitants par salle de gymnastique triple ou, comme le graphique le montre, à 0,44 salle triple pour 10 000 habitants.

G 4.6: Couverture en salles de gymnastique triples au niveau cantonal

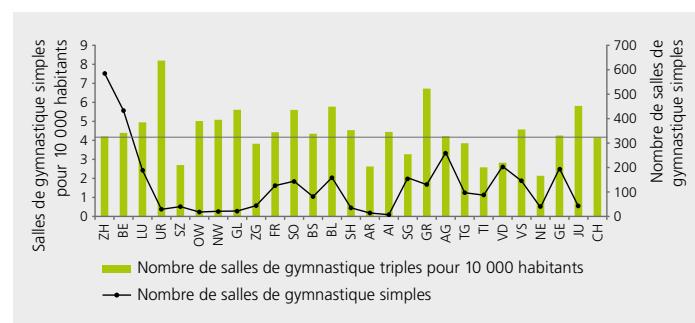


Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

Si l'on considère la couverture en salles de gymnastique triples en fonction de la population, on remarque que les cantons d'Uri, de Glaris et de Zoug disposent du plus grand nombre de ce type de salle. Si l'on compare les cantons de Zurich et de Berne, on constate que dans le canton de Berne le nombre de salles de gymnastique triples pour 10 000 habitants est deux fois supérieur à celui du canton de Zurich. Comparativement, le nombre de ces salles est faible par rapport à la population en Suisse romande. Les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Genève et du Jura affichent le plus petit nombre de ce type d'installation par habitant.

Le graphique qui suit montre la couverture au niveau cantonal en salles de gymnastique simples. Au total, 3305 salles de gymnastique simples ont été recensées en Suisse, ce qui correspond à 2400 habitants par salle ou, comme le graphique le montre, à 4,1 salles pour 10 000 habitants. Par rapport au nombre de salles de gymnastique triples, le nombre de salles simples est dix fois supérieur.

G 4.7: Couverture en salles de gymnastique simples au niveau cantonal



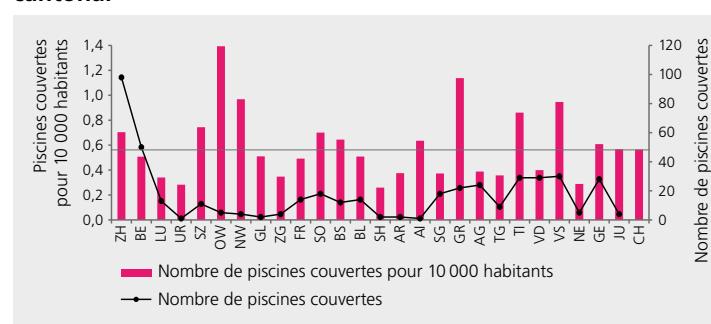
Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

Les cantons du Tessin et de Neuchâtel affichent, tant pour les salles triples que simples, une couverture inférieure à la moyenne. A contrario, les cantons d'Uri et de Glaris figurent pour ces deux types d'équipements parmi le peloton de tête. Au total, on constate qu'une couverture inférieure à la moyenne en salles de gymnastique triples est souvent compensée par un nombre plus important de salles simples.

Piscines

Pour le sport non lié à des associations, les piscines sont particulièrement importantes. Le graphique qui suit montre le nombre de piscines et d'installations pour 10 000 habitants.

G 4.8: Couverture en piscines couvertes au niveau cantonal



Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012). Sont considérées comme piscines couvertes les installations équipées d'un bassin de natation dans une salle, sans prise en compte des installations de plongeon, des bassins non-nageurs et des bassins récréatifs.

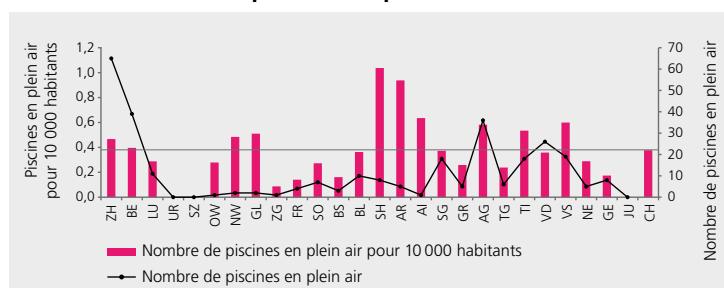
Avec 99 installations, le canton de Zurich est de loin celui comptant le plus de piscines couvertes en Suisse, suivi du canton de Berne (50), du Valais (30) du Tessin (29), de Vaud (29) et de Genève (28). Il existe en Suisse en moyenne une piscine couverte pour 20 000 habitants. Les cantons

d'Obwald et de Nidwald, des Grisons, du Tessin et du Valais affichent une couverture supérieure à la moyenne. Pour les cantons de plus petite taille, il doit cependant être pris en compte qu'un nombre légèrement inférieur d'installations peut signifier une plus grande couverture en raison de la population moindre.

Si l'on s'intéresse aux cantons à forte densité de population, on remarque que le canton de Zurich dispose du plus grand nombre d'installations non seulement de manière absolue mais également par habitant. La couverture en piscines couvertes est la plus faible dans les cantons de Lucerne, d'Uri, de Zoug, de Schaffhouse et de Neuchâtel. Toutefois, seul est pris en considération le nombre d'installations par habitant et non leur taille et équipement. Globalement, il ressort que dans les régions alpines la couverture en piscines couvertes est plutôt bonne. En revanche, dans les cantons de la Suisse romande et orientale, le nombre d'installations pour 10 000 habitants est plus faible.

Les cantons de Zurich et de Berne disposent non seulement de nombreuses piscines couvertes mais également de nombreuses piscines en plein air (65 pour Zurich et 39 pour Berne). Si l'on prend en compte la taille des populations respectives, on s'aperçoit que, comparativement aux piscines couvertes, il existe de grandes différences en termes de piscines en plein air. Ainsi, les cantons d'Obwald et des Grisons affichent une couverture en piscines en plein air bien moindre. Pour les cantons d'Uri, de Schwytz et du Jura, ce type d'équipement d'installation n'apparaît même pas dans les statistiques. Comparativement, le nombre de piscines en plein air par rapport au nombre d'habitants est élevé dans les deux demi-cantons d'Appenzell et dans le canton de Schaffhouse. De même, la couverture en piscines en plein air dans les cantons de Zurich, de Berne, de Nidwald, de Glaris, d'Argovie, du Tessin et du Valais est sensiblement supérieure à la moyenne nationale.

G 4.9: Couverture en piscines en plein air au niveau cantonal

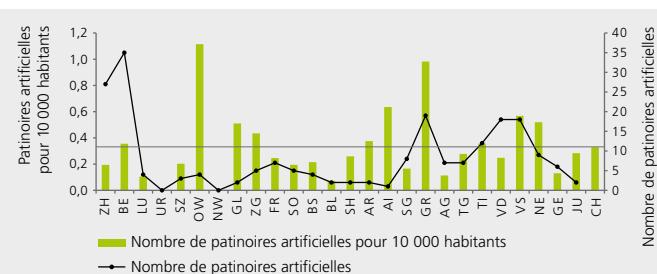


Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012).

Installations de sports de glace

Les installations de sports de glace comptent parmi les infrastructures sportives utilisées par une grande partie de la population. Le graphique suivant montre le nombre et la couverture en patinoires artificielles en salle et en plein air au niveau cantonal.

G 4.10: Couverture en patinoires artificielles (en salle et en plein air) au niveau cantonal



Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

Si l'on compare les 200 patinoires artificielles avec la population permanente en Suisse, on obtient une valeur de 0,3 patinoire pour 10 000 habitants. Il est peu surprenant que pour les cantons disposant de centres de sports d'hiver alpins tels que ceux d'Obwald, des Grisons et du Valais, le nombre de patinoires artificielles est élevé par rapport à la population. Les cantons de Berne, de Glaris, de Zoug, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, du Tessin et de Neuchâtel affichent également un taux de couverture en patinoires artificielles supérieur à la moyenne nationale. Alors que les cantons d'Uri et de Nidwald ne disposent d'aucune patinoire artificielle, la couverture dans les cantons de Lucerne, de Bâle-Campagne, d'Argovie, et de Genève est relativement faible par rapport aux autres cantons.

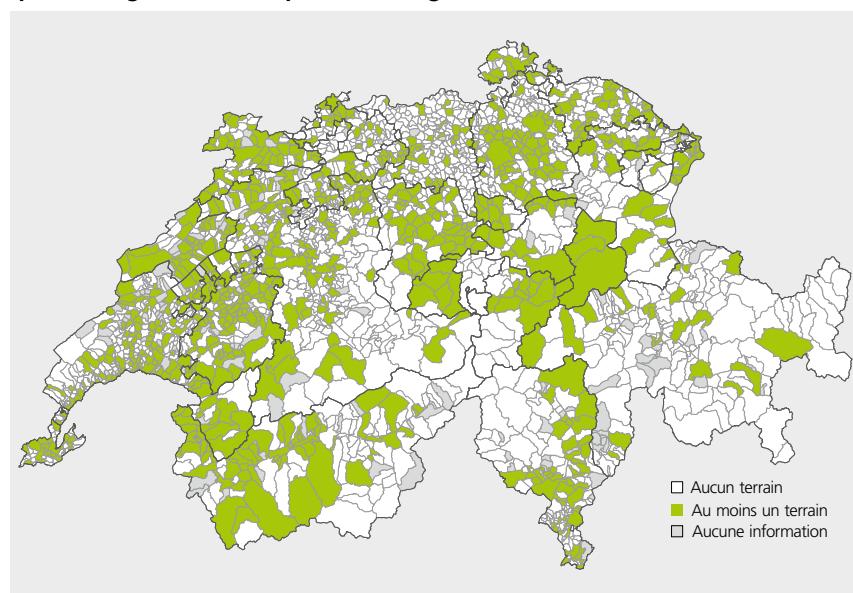
4.3 Niveau communal

Les statistiques sur les installations sportives donnent également de précieuses informations sur la répartition des installations sportives au niveau communal.

Terrains de football

Il existe environ 3900 terrains de football en Suisse (pelouses en gazon artificiel aux normes et de taille inférieure aux normes comprises). 1651 d'entre eux présentent des dimensions aux normes, à savoir au moins 64 mètres de large et 100 mètres de long (pelouses en gazon artificiel comprises). La carte suivante montre s'il existe au moins un terrain de football aux normes dans chaque commune. C'est le cas pour les communes en vert. Celles en blanc ne disposent pas de tels terrains, tandis qu'aucune donnée n'est disponible pour celles en gris.

G 4.11: Communes avec terrains de football aux normes (pelouses gazonnées et pelouses en gazon artificiel)



Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

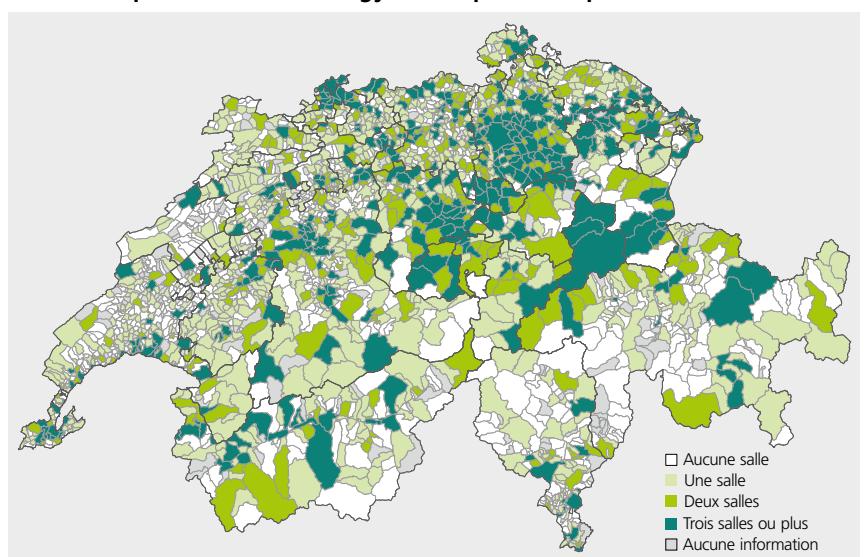
La carte permet d'établir que malgré la structure morcelée des communes en Suisse romande, un grand nombre d'entre elles disposent d'au moins un terrain de football aux normes. Sur le Plateau, les communes ne disposant pas d'installation de ce type sont très fréquentes. On notera également que les communes des régions alpines disposent d'un nombre moindre de terrains de football aux normes. Il s'agit bien souvent de communes très étendues, mais dont la faible densité de population peut expliquer en partie l'absence de ce type d'installation. En outre, les exigences en matière de taille pour les terrains de football aux normes, y compris les distances de dégagement requises par rapport au bord du terrain, peuvent être plus difficilement satisfaites dans les régions montagneuses en raison des conditions topographiques. Ce sont donc là deux explications possibles pour le nombre comparativement faible de terrains de football aux normes dans les régions alpines.



Salles de gymnastique et de sport

La répartition des salles de gymnastique simples, doubles et triples au niveau communal est représentée sur la carte suivante: les salles doubles et triples sont comptabilisées comme une seule salle et les petites salles ne sont pas dénombrées. On peut observer qu'il existe relativement peu de communes ne disposant pas de salle de gymnastique et de sport. Il est également clairement visible que les zones à forte densité de population, telles que les agglomérations urbaines et les centres régionaux, affichent une forte concentration de ce type d'installation. Comme mentionné précédemment, la couverture en salles de gymnastique et de sport en Suisse alémanique est plus importante qu'en Suisse romande ou dans le Tessin.

G 4.12: Fréquence des salles de gymnastique et de sport dans les communes



Base: 31 989 équipements (enquête 2012). Sont prises en considération les salles simples, doubles et triples mais pas les petites salles. Les salles doubles et triples sont comptabilisées comme une seule salle.

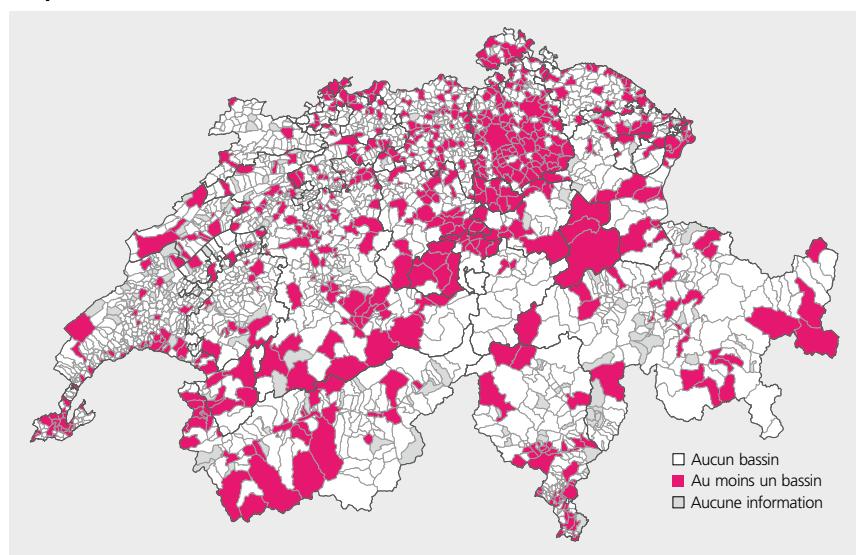
Piscines

La carte ci-contre recense les communes équipées d'au moins une piscine couverte, une piscine en plein air ou un bassin naturel. Le canton de Zurich montre une très forte concentration de communes dotées d'au moins une piscine couverte, en plein air ou d'un bassin naturel. On peut également remarquer de fortes concentrations en Suisse centrale et dans le Bas-Valais. On trouve principalement de vastes zones sans infrastructure de baignade en Suisse romande et dans certaines parties des cantons d'Uri, des Grisons et du Tessin ainsi que dans le Haut-Valais. Ce résultat est en contradiction avec l'analyse effectuée au niveau cantonal, dans laquelle on a pu déterminer pour les cantons des régions alpines un nombre important d'installations de baignade par rapport au nombre d'habitants. On peut donc en conclure que les installations de baignade dans les régions alpines sont principalement concentrées dans les centres touristiques et jouent par conséquent un rôle important en termes de couverture au niveau cantonal.

Installations de sports de glace

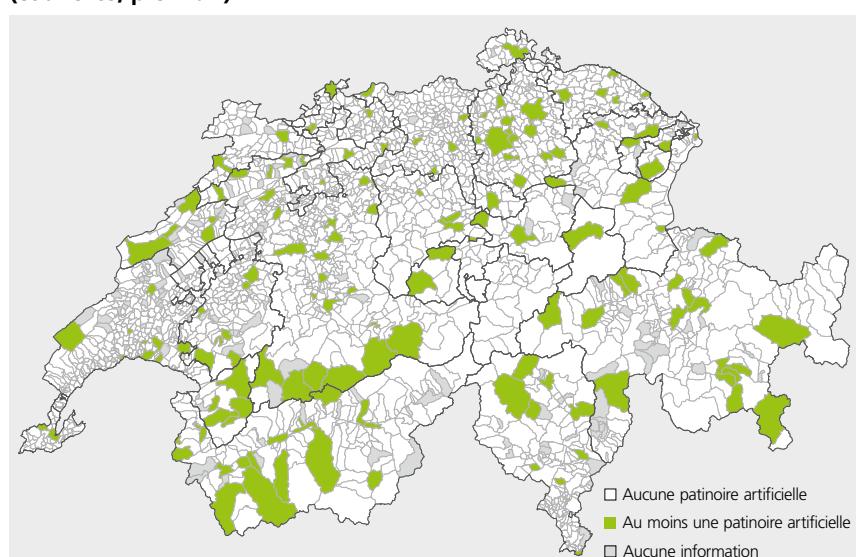
Il existe en Suisse environ 200 patinoires artificielles et quelque 130 installations de curling. La carte suivante recense toutes les communes équipées d'une ou de plusieurs patinoires artificielles couvertes et/ou en plein air. La répartition est sensiblement similaire à celle des piscines couvertes. Bien que les patinoires artificielles soient bien moins nombreuses que les piscines couvertes, elles se concentrent également dans les régions urbaines ou les centres régionaux et touristiques des régions alpines telles que l'Oberland bernois et certaines parties des cantons de Vaud, du Valais et des Grisons.

G 4.13: Communes équipées d'au moins une piscine couverte, une piscine en plein air ou un bain naturel



Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012).

G 4.14: Communes équipées d'une patinoire artificielle (couverte, plein air)

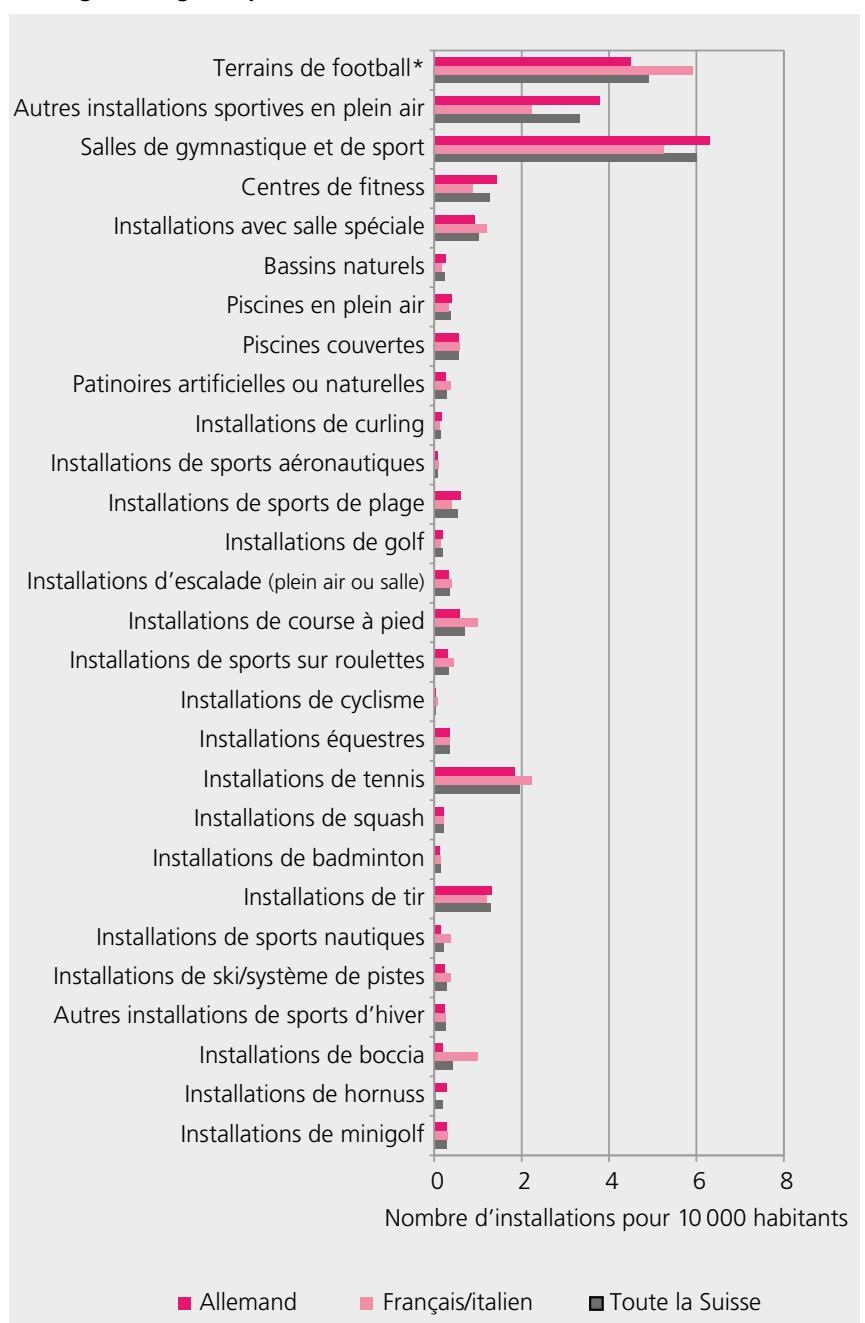


Base: 31 989 équipements (enquête 2012).

Répartition en fonction des régions linguistiques

Outre la taille de la commune et la situation géographique, l'appartenance à une région linguistique joue également un rôle dans la répartition des installations sportives. Ainsi, par exemple, la couverture en termes de salles de gymnastique et de sport en Suisse alémanique est plus importante qu'en Suisse romande ou au Tessin. En revanche, le nombre de terrains de football par habitant est plus élevé dans ces régions qu'en Suisse alémanique.

G 4.15: Nombre d'installations pour 10 000 habitants en fonction des régions linguistiques



Base: 20 700 types d'installation (enquête 2012).

* Pelouses gazonnées, pelouses en gazon artificiel, aux normes et inférieures aux normes comprises.

5. Données d'économie d'entreprise relatives à une sélection d'installations sportives

Dans le cadre du présent projet, des indicateurs d'économie d'entreprise et d'énergie relatifs aux installations sportives ont été collectés et synthétisés pour les différents équipements. Les coûts d'exploitation annuels ainsi que leur structure en fonction des différents équipements ont entre autres été étudiés et les principaux facteurs d'influence sur les coûts identifiés. L'objectif était d'obtenir suffisamment d'informations pour pouvoir évaluer l'impact des installations à la fois sur l'écologie et sur la valeur ajoutée et l'emploi au niveau de l'économie du sport en Suisse. Dans le cadre d'études de cas, des données d'économie d'entreprise pour un total de 31 installations sportives, réunissant 72 équipements, ont pu être collectées. Malheureusement, seul un nombre réduit d'installations disposaient d'informations détaillées sur les besoins énergétiques de leurs différents équipements. Les évaluations effectuées ont permis de donner un aperçu des coûts d'exploitation et des besoins en énergie des principaux équipements. La plausibilité des valeurs moyennes présentées ici a été en outre validée par des recherches effectuées par des tiers (OFSPO 2008; OFSPO 2010; Stettler et al. 2007).

5.1 Indicateurs d'économie d'entreprise

Le tableau suivant recense les principaux indicateurs sous forme de moyenne arrondie par type d'installation étudié. Une pelouse gazonnée aux normes génère ainsi des coûts d'exploitation annuels (frais de personnel, exploitation, entretien et approvisionnement) d'environ CHF 62 000. Les coûts d'exploitation d'une salle de sport s'élèvent à CHF 80 000. Les piscines couvertes (CHF 673 000) et les patinoires artificielles couvertes (CHF 444 000) engendrent des coûts d'exploitation annuels bien plus élevés.

L'analyse sous l'angle de l'économie d'entreprise montre qu'en matière de coûts complets, les installations sportives équipées de bâtiments volumineux sont considérablement plus onéreuses que les installations en plein air en raison de coûts d'investissement et, par conséquent, d'amortissements et de coûts de capitaux inhérents plus élevés. On notera cependant qu'en particulier pour ce qui est des amortissements et des coûts de capitaux, la disponibilité des données variait fortement selon les installations. Cette situation est due à ce que les installations relèvent généralement du patrimoine administratif des communes et que les informations relatives aux amortissements des immobiliers et aux coûts des capitaux sont rarement disponibles.

Outre les amortissements et les coûts des capitaux, la charge de travail joue un rôle important pour les coûts complets d'une installation. Alors que la charge de travail et les frais de personnel inhérents aux installations équipées de pelouses sont similaires à ceux des salles de gymnastique et de sport (0,4 équivalent plein-temps complet [EPT] par unité), des coûts d'encadrement élevés doivent être pris en considération pour les piscines couvertes. En moyenne, l'exploitation d'une piscine couverte nécessite 4,1 EPT alors que celle d'une salle de gymnastique double ou triple requiert en moyenne 0,4 EPT par unité de salle et celle d'une patinoire artificielle couverte 2,6 EPT. Pour les piscines et les installations de sports de glace, les coûts d'approvisionnement (énergie, eau) jouent également un rôle important dans les coûts d'exploitation.

G 5.1: Vue d'ensemble de la structure des coûts pour les types d'installation sélectionnés

	Taux d'occupation EPT	Coûts complets CHF	Coûts d'exploitation CHF	Amortissements/ coûts des capitaux CHF
Installation en plein air				
Pelouse gazonnée	0,4	89 000	62 000	25 000
Pelouse en gazon artificiel	0,3	110 000	45 000	69 000
Terrain tous temps	0,1	33 000	14 000	23 000
Salle de gymnastique et de sport				
Unité de salle	0,4	167 000	80 000	100 000
Salle polyvalente, fitness	0,4	78 000	53 000	25 000
Piscine				
Piscine couverte (avec bassin 25 m)	4,1	679 000	673 000	74 000
Piscine en plein air (avec bassin 50 m)	2,0	566 000	404 000	51 000
Bain naturel	1,3	298 000	188 000	21 000
Installation de sports de glace				
Patinoire artificielle couverte	2,6	549 000	444 000	105 000
Patinoire artificielle en plein air	2,2	415 000	346 000	70 000
Installation de curling (avec 4 pistes)	2,2	368 000	317 000	51 000

Base: types d'installation (enquête 2012). Les données se rapportent à l'année 2010. Les données relatives aux coûts correspondent à la moyenne des groupes de coûts concernés. Toutes les installations ne disposant pas d'informations sur les amortissements et les coûts des capitaux, la somme des coûts d'exploitation et des amortissements/coûts des capitaux référencés ne correspond pas dans tous les cas à la moyenne des coûts complets.

5.2 Indicateurs énergétiques

Comme mentionné précédemment, les informations relatives aux besoins en énergie n'ont pu être collectées que pour une partie des installations étudiées car seul un nombre réduit d'exploitants disposaient des données nécessaires, et cela pour deux raisons principales: premièrement, les besoins énergétiques étaient souvent gérés par un autre service administratif de la commune, les exploitants n'ayant à leur disposition que des informations relatives aux coûts d'énergie. Deuxièmement, les besoins en énergie ne pouvant bien souvent pas être répartis par équipement pour des raisons techniques, il n'était pas possible de différencier les besoins en énergie des zones dédiées au sport de celles dédiées à la circulation.

En raison du petit nombre de cas traités, l'importance des facteurs d'influence (p. ex. âge de l'installation) n'a pas pu être analysée de manière ciblée. Pour ce faire, un nombre bien plus important de cas aurait été nécessaire.

Du point de vue des besoins en énergie, le tableau permet de voir que les piscines constituent le type d'installation sportive le plus énergivore, les besoins énergétiques pour la production d'eau chaude étant importants. De même, les besoins en énergie des équipements techniques auxiliaires ne doivent pas être sous-estimés, comme en témoigne la consommation des piscines en plein air alors qu'elles ne sont généralement pas chauffées. Les besoins en énergie des salles de gymnastique et de sport sont quant à eux bien inférieurs. Les études de cas montrent que les sources d'énergie utilisées sont très hétérogènes. A peine une moitié des installations étudiées disposant de données ont recours au fuel ou au gaz et émettent par conséquent directement du CO₂.

G 5.2: Vue d'ensemble des besoins énergétiques moyens des types d'installation sélectionnés

	Nombre d'installations	Age	SRE ¹⁾	Besoins en énergie		Installations avec combustibles fossiles	Emissions de CO ₂	
				Années	m ²	MWh	kWh/m ²	
Installations en plein air/ pelouses gazonnées	4	16	81		30	372	1	1617
Salles de gymnastique et de sport ²⁾	6	15	996		120	120	1	27708
Salles polyvalentes	6	14	283		65	177	2	17 600/29 600
Piscines couvertes ³⁾	3	19	1 039		1 105	882	2	122 800/186 700
Piscines en plein air ⁴⁾	3	6	1 726		866	749	2	9 300/213 700

Base: types d'installation (enquête 2012). Les données se rapportent à l'année 2010.

Sont indiquées les valeurs moyennes des équipements répertoriés.

¹⁾ Surface de référence énergétique; ²⁾ Données par unité de salle; ³⁾ Type d'installation avec bassin de 25 m; ⁴⁾ Type d'installation avec bassin de 50 m.

6. Conclusion et perspectives



Les présentes statistiques sur les installations sportives constituent une base riche en informations permettant de répondre à de nombreuses questions dans les domaines des sciences du sport et de la santé publique ainsi que des sciences politiques. Pour la première fois depuis 1986, des données sont disponibles pour la réalisation d'études détaillées et comparatives aux niveaux cantonal et communal. En vue d'une future mise à jour de cet inventaire, il est recommandé d'utiliser également pour toutes les enquêtes aux niveaux cantonal et communal la systématique définie et adoptée par le groupe d'accompagnement et appliquée dans le cadre de l'enquête en ligne.

Bibliographie

- Balthasar, Andreas; Biebricher, Martin (2009): *Die Versorgung der Schweiz mit Sportstätten – Auswertung und Interpretation einer Befragung von Schweizer Gemeinden*. Eidgenössische Sportkommission (ESK), Luzern.
- Balthasar, Andreas; Bieri, Oliver; Lauberau, Birgit; Arnold, Tobias; Rütter, Heinz; Höchli, Christian; Rieser, Andreas; Stettler, Jürg; Wehrli, Roger (2013): *Sportanlagenstatistik Schweiz 2012. Statistische Grundlagen mit betriebs- und energiewirtschaftlichen Vertiefungen*, Luzern/Rüschlikon.
- Berwert, Adrian; Rütter, Heinz; Nathani, Carsten; Holzhey, Matthias; Zehnder, Michael (2007): *Wirtschaftliche Bedeutung des Sports in der Schweiz*. Rütter+Partner, Rüschlikon.
- Lamprecht, Markus; Fischer, Adrian; Stamm, Hanspeter (2008): Sport Suisse 2008: *Activités et consommation sportives de la population suisse*. Office fédéral du sport OFSPO, Macolin.
- Martin-Diener, Eva (2008): *Die Bedeutung von Sportanlagen für den Sport und die Sportförderung*. Présentation à l'occasion d'un atelier de l'Office fédéral du sport le 15 octobre 2008. Office fédéral du sport OFSPO, Macolin.
- Office fédéral du sport OFSPO (2008): *Installations sportives–021 – Economie d'entreprise*. Office fédéral du sport OFSPO, Macolin.
- Office fédéral du sport OFSPO (2010): *Installations sportives – 001 – Principes de planification*. Macolin.
- Office fédéral de la statistique OFS (1989): *Installations de gymnastique et de sport en Suisse 1986*. Berne.
- Office fédéral de l'environnement OFEV (2008): Observation du paysage suisse (OPS): *Sportspezifische Aspekte*. Présentation à l'occasion d'un atelier de l'Office fédéral du sport le 15 octobre 2008. Ittigen.
- Rütter, Heinz; Höchli, Christian; Schmid, Christian; Beck, Alex; Holzhey, Matthias (2011): *Wirtschaftliche Bedeutung des Sports in der Schweiz – 2008*. Rütter+Partner, Rüschlikon.
- Schad, Helmut; Ohnmacht, Timo; Sonderegger, Roger; Sauter, Daniel; Stettler, Jürg (2008): *Gebaute Umwelt und körperliche Aktivität. Analysen und Empfehlungen für die Schweiz. Studie im Rahmen des Forschungskonzepts «Sport und Bewegung 2004–2007»*. ITW Institut für Tourismuswirtschaft der Hochschule, Luzern.
- Stettler, Jürg; Danielli, Giovanni; Gisler, Martina (2007): *Sport und Wirtschaft Schweiz. Wirtschaftliche Bedeutung der Sportinfrastrukturen in der Schweiz. Schlussbericht*. ITW Institut für Tourismuswirtschaft der Hochschule, Luzern.
- Waldner Hilfiker, Regula; Jenny, Emanuel; Lack, Natalie (2009): *Bewegungsförderung im Wohnumfeld für Kinder und Jugendliche – Literaturrecherche mit Empfehlungen zur Umsetzung*, Volkswirtschafts- und Gesundheitsdirektion Kanton Basel-Landschaft.

Éditeur
Office fédéral du sport OFSPO

Traduction
CB Service, Lausanne

Photos
OFSPO, Keystone–Martin Ruetschi (p. 15), Fotolia.com – rawcaptured (p. 7)
Les cartes de la Suisse ont été établies à l'aide du logiciel Regiograph.

Référence bibliographique
Balthasar, Andreas et al. (2013): Installations sportives en Suisse: statistiques 2012. Rapport de synthèse.
Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Office fédéral du sport OFSPO, 2532 Macolin
info@baspo.admin.ch, www.ofspo.ch